

LETTRE DE LA PLATE-FORME SENEGAL N°3

Sommaire

L'enseignement supérieur au Sénégal

*Témoignage : Saint Louis, avril 07
par Marie-Noëlle GHERRAK*

Santé : Artemisia et le paludisme

Brèves



Université de Dakar www.ucad.sn

L'enseignement supérieur au Sénégal

Plusieurs faits importants de 2007 et 2008 concernent la vie et le développement de l'Université au Sénégal. On peut lister :

- la création des lycées de « proximité » qui vont engendrer de nouvelles cohortes de candidats à l'enseignement supérieur,
- la décentralisation – ou régionalisation – des études universitaires qui devrait faciliter l'accès des étudiants aux études post-baccalauréat,
- les troubles étudiants à l'Université de Dakar,
- la signature d'une convention franco-sénégalaise sur les 108 métiers qui ouvriraient une possibilité d'émigration en France.

Tous ceux qui agissent pour le développement de l'éducation sont bien sûr concernés par cette situation.

Renforcement du Moyen et du Secondaire

69 collèges et 10 lycées en octobre 2004 : un effort sans précédent

www.education.gouv.sn

Dans les nouvelles options du Chef de l'Etat et du Gouvernement pour le développement de l'Education, l'Etat du Sénégal ayant pour préoccupations majeures le renforcement de l'accès et la stabilisation de la qualité va construire en octobre 2004, 10 nouveaux lycées dans le secondaire et 69 nouveaux collèges dans l'enseignement moyen. En effet, cet effort important de construction pour le moyen et le secondaire sera suivi de la reprise de la dotation des élèves en manuels scolaires, à raison de 5 manuels par élèves, de la 6ème à la terminale. A cela s'ajoute un appui en matériels informatiques.

Dans le cadre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation, (PDEF) le Ministère de l'éducation a pris l'option sur instruction du chef de l'Etat et du Premier Ministre de renforcer l'accès à la formation à tous les niveaux.

Ainsi, à l'enseignement élémentaire 2000 classes sont construites chaque année, sur une période de 10 ans. Cet effort a été étendu au moyen et au secondaire.

Le constat en faisant l'état de ce qui existe dans les **06 années** c'est-à-dire de **1994 à 2000**, est que **39** collèges et **18** lycées ont été créés, ce qui se révélait insuffisant surtout avec le taux de réussite à l'entrée en sixième qui a dépassé la barre des 100.000.

For de ce constat, le chef de l'Etat a donné des instructions claires pour que cette disparité soit vite comblée et que l'ensemble des régions du Sénégal soit maillé en lycées et collèges. C'est ainsi que de **2000 à 2004 141** collèges et **26** lycées ont été créés (**04 ans**), ce qui est un effort sans précédent. Et pour seulement 2004, 10 nouveaux lycées dans le secondaire et 69 nouveaux collèges dans le moyen seront créés.

Professeur Moustapha SOURANG, Ministre de l'Education
Quotidien Le Soleil – Janvier 2008

www.lesoleil.sn

M. le Ministre, qu'est-ce qui explique la dynamique de création de nouvelles universités ?

Le développement de la carte universitaire obéit à une logique programmée qui va de la case des tout petits (Ctp) jusqu'à l'UFA (Université du Futur Africain). Et donc, la création des trois universités constitue le chemin intermédiaire. Cela rentre parfaitement dans le cadre du système éducatif africain tel que le président de la République l'a défini depuis très longtemps, et que nous sommes en train de mettre en oeuvre.

Cela dit, vous avez mis en exergue ce que j'appelle la feuille de route universitaire : le format de ces universités, la fonctionnalité de chaque structure. C'est donc une série de directives présidentielles que nous avons schématisées qui servent de repères. Le développement des universités obéit à une cohérence globale. Depuis 6 ans, le Sénégal a beaucoup investi dans l'élémentaire, et par voie de conséquence, les niveaux moyen puis secondaire et enfin supérieur se développent. La

meilleure jauge se trouve au niveau des transitions majeures. Au niveau de l'entrée en sixième, nous sommes passés de 45. 000 en 2001 à 107. 000 admis aujourd'hui et pour le baccalauréat, de 12 000 en 2001 à 24 000. C'est pratiquement une ville entière.

C'est dire qu'à présent, le Sénégal connaît les effets positifs, mais aussi les difficultés qu'il faut régler en ce qui concerne le développement de l'accès. Nous voulons donc mettre en place un dispositif qui permettra d'accueillir le maximum de bacheliers que nous avons, sinon tous les bacheliers.



Organisation de l'enseignement Supérieur – France Diplomatie - Sénégal

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/education-universite-formation_1043/base-curie_4931/fiches-enseignement-superieur_4958/afrique_4960/senegal_14831.html

Depuis le début de l'année 2007, le Sénégal, qui comptait jusque là deux universités publiques : l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB), a élargi sa carte universitaire avec les ouvertures de trois nouveaux établissements : l'Université de Ziguinchor en Casamance, l'Université de Thiès, et le Collège Universitaire Régional de Bambey. Plusieurs Écoles Nationales d'Enseignement Supérieur complètent par ailleurs l'offre de formation du service public dans divers domaines professionnels : L'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA, Thiès), L'École Nationale des Cadres Ruraux (ENCR, Bambey), l'École Nationale d'Économie Appliquée (ENEA, Dakar). L'effectif des étudiants inscrits dans l'ensemble de ces établissements publics avoisine les 60 000 en 2007.

Le Gouvernement sénégalais assure également la promotion d'un enseignement supérieur privé de qualité. On compte 48 écoles et instituts privés d'enseignement supérieur agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale et environ 20 000 étudiants. 90 % des filières de formation sont du secteur tertiaire (informatique et gestion, secrétariat de direction, comptabilité-gestion, analyste programmeur, gestion des entreprises).

La proportion des filles dans l'enseignement supérieur se situe à 30% dans les effectifs du public et à 38% dans ceux du privé. La préférence des filles pour le privé semble s'expliquer par les conditions de travail et par les chances de terminer des études qui y sont relativement meilleures que dans le public. Notamment à l'UCAD, où les amphithéâtres sont surpeuplés avec des effectifs atteignant 9 000 étudiants en première année, comme c'est le cas à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques.

Il faut noter de nombreuses périodes de grèves dans différents secteurs de formation avec des implications plus au moins fortes des enseignants et des étudiants, sans pour cela bloquer les facultés sénégalaises et les évaluations annuelles (LMD).

Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

L'UCAD subit une massification intense des effectifs en premier cycle (20 000 bacheliers supplémentaires accueillis en deux ans) qui perturbe son fonctionnement (surpopulation dans les amphithéâtres et dans les résidences universitaires, grèves et manifestations répétées) et dessert la qualité générale des formations de la plupart des facultés. Cette situation pourrait s'améliorer avec l'extension récente de l'offre de formation dans les régions de Thiès, de Bambey et de Ziguinchor. Malgré tout, les filières sélectives comme celles proposées à la Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontologie et à l'École Supérieure Polytechnique demeurent les principaux atouts de l'UCAD.

L'UGB de Saint-Louis en privilégiant, dès l'origine, la professionnalisation de son offre de formation et les relations avec le secteur économique, représente indéniablement un des atouts du système d'enseignement supérieur au Sénégal. Favorisant l'interdisciplinarité cinq diplômes sont ainsi reconnus pour leur qualité et pour l'insertion professionnelle des diplômés :

Malgré ces atouts, de véritables émeutes font rage au Sénégal :

Vent de colère sur les Universités – Dakar

par Coumba Sylla

www.rfi.fr

«Tout a commencé lorsqu'on a découvert des vers dans le dîner qu'on nous a servi jeudi» dernier au restaurant dit «Argentin» de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), raconte à RFI un délégué de la Faculté de médecine et de pharmacie. «Vendredi, des délégués sont allés vérifier (les magasins de stockage d'aliments), et ils ont vu que c'est de la nourriture pourrie qu'on nous sert. Ca nous a mis en colère», ajoute le délégué, préférant garder l'anonymat.

Une lutte qui risque de conduire les étudiants vers une année blanche ? Abdoulaye Diallo, délégué de la Faculté des sciences et techniques, ne veut pas en entendre parler. «*Nous ne voulons pas de ça. On veut juste qu'on règle nos problèmes: on veut des profs, des salles pour travailler, des moyens pour acheter des livres et payer nos loyers, on veut des repas corrects. C'est ce qu'on a voulu faire comprendre avec les grèves qu'on observait depuis deux à trois semaines*» avant les émeutes de vendredi, assure-t-il.

Convention franco-sénégalaise

www.rewmi.com

Gestion concertée des flux migratoires avec le Sénégal : La France va mettre 5 millions d'euros par an

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur Me Ousmane Ngom et son homologue français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, Brice Hortefeux, ont signé hier un avenant à l'accord franco-sénégalais du 23 septembre 2006 relatif à la gestion des flux migratoires. Cette cérémonie a été l'occasion pour le ministre français de l'Immigration Brice Hortefeux d'annoncer que, désormais, l'effort annuel de la France qui était arrêté à 1 million d'euros, a été porté à 5 millions d'euros, soit le quintuple. Mieux, M. Hortefeux rassure qu'il n'y aura pas de tests Adn pour les ressortissants sénégalais. A l'en croire, cette mesure s'explique par le fait que non seulement le Sénégal ne l'a jamais pratiqué auparavant, mais aussi et surtout par le fait que notre pays dispose d'un Etat civil fiable.

Selon PatrickStéfanini, secrétaire général du ministère français de l'Immigration, cet avenant a pour objet 'd'inscrire l'organisation des migrations dans une approche concertée visant les intérêts des deux pays'. Il s'articule autour de quatre axes. Le premier vise à faciliter la délivrance des visas longue durée allant de 1 à 5 ans pour les hommes d'affaires,

les intellectuels, les universitaires, les scientifiques, les avocats, les sportifs de haut niveau, les artistes et ressortissants sénégalais appelés à recevoir périodiquement des soins médicaux en France. Le second organise la migration légale en ouvrant le marché du travail dans 108 métiers, qualifiés et non qualifiés correspondant à des secteurs divers de l'économie et dont la liste a été établie en tenant compte à la fois des besoins de main-d'œuvre de l'économie française et des souhaits exprimés par le Sénégal. Ces métiers vont de l'hôtellerie à l'industrie, en passant par la sécurité, les travaux publics, l'agriculture, la gestion, l'administration des entreprises, l'informatique, les banques et assurances, le commerce, la santé, etc.

Bref, il s'agit d'une fourchette suffisamment large pour permettre à toutes les catégories socioprofessionnelles, à tout jeune de travailler.



A ces mesures s'ajoute la possibilité offerte aux Sénégalais de bénéficier de

Le troisième volet de l'accord organise, dans chacun des deux pays, le retour des personnes en situation irrégulière dans les meilleures conditions de respect de leur dignité avec la possibilité de bénéficier d'aide au retour. D'ailleurs, ce retour se fera de manière volontaire. Le dernier point concerne la coopération, le développement, le codéveloppement, la santé et la solidarité pour le développement.

Selon, Me Ousamane Ngom, cet avenant qui précise les modalités d'application du premier accord de gestion concertée des

cartes de séjour pluriannuelles pour motifs professionnels.

flux migratoires entre la France et un pays non européen compte 11 chapitres nouveaux à l'avantage du Sénégal. 'Un observatoire composé de façon paritaire pour une durée de 12 mois renouvelable' est prévu pour une meilleure application des dispositions de ce texte.

Pour rappel, l'accord de septembre 2006 a été négocié par un groupe d'experts français avec à leur tête Patrick Stéfani et de Sénégalais dirigés par l'ambassadeur du Sénégal en France, Doudou Sala Diop.

Saint-Louis du Sénégal, témoignage de Marie-Noëlle GHERRAK

Avril 2007 quartier de Médina Courses « Rencontre Nord/Sud »



Carte de St Louis, quartier Médina Courses.

L'échange culturel s'est déroulé à partir de thèmes communs : le sport, la culture, l'art et le savoir-faire. Ces thèmes se sont déclinés à travers différents ateliers qui se sont déroulés sur 10 jours et ont concerné entre trois cent cinquante et quatre cents enfants et une cinquantaine d'adultes. Cet échange culturel s'est terminé par un festival de 3 jours

Ateliers et festival ont été d'un côté comme de l'autre, des moyens de mieux connaître nos cultures respectives. de se comprendre d'avantage, de se respecter et de s'enrichir de nos différences. Et c'est, aujourd'hui, un tremplin pour faire avancer nos autres projets communs.

Réalisations et projets en cours

▪ Une bibliothèque de quartier

Un atelier d'animation autour du livre a eu lieu dans les locaux de l'association d'aide au développement du quartier AMOHS à Médina Courses. Cette animation a permis de commencer l'ébauche d'une bibliothèque (50 livres pour enfants, adaptés à la culture locale). Suite à cette initiative, Alioune Coulibaly, poète de Saint-Louis et délégué à la francophonie, s'est proposé de poursuivre ce projet en organisant 1 à 2 fois par mois une sensibilisation sur ce thème et en accompagnant les responsables de l'association AMOHS.

- Poursuite du chantier de rénovation

L'objectif commun de la Rencontre Nord/ Sud est de mettre en valeur le quartier et de mettre en place un tourisme solidaire. Tout d'abord à travers une mise à disposition d'un accueil chez l'habitant conforme aux attentes des visiteurs étrangers. Ensuite d'inciter la population touristique à s'intéresser aux divers attraits et services de Médina Courses Enfin de proposer des visites originales permettant de découvrir les différents aspects de cette région et de ses habitants

- Un poulailler (→ aide à l'achat des fournitures scolaires) et une bibliothèque pour le village de M'Beresse, la création d'une salle d'informatique, l'envoi d'un container (prévu pour novembre).

Une mission de 3 mois sur le terrain à partir de Janvier 08

Dans le cadre d'un suivi des projets, Marie Séguaré, étudiante, partira 3 mois sur le terrain. Cette dernière travaillera avec des référents Sénégalais sur l'organisation des bibliothèques et la mise en place de la salle d'informatique Elle se penchera également sur l'accueil chez l'habitant à médina Courses.

Santé : ARTEMISIA et le Paludisme

Depuis deux ans le groupe « Ingénieurs sans frontières » de l'école d'Ingénieurs de Caen, membre d'Horizons Solidaires, s'intéresse aux propriétés d'une plante, l'ARTEMISIA ANNUA, pour le traitement du paludisme.

Cette étude pose plusieurs questions pour lesquelles ISF et Horizons Solidaires souhaiteraient connaître votre avis :

- 1) à votre connaissance, cette plante est-elle actuellement cultivée au Sénégal (on nous a signalé de possibles cultures dans la Région de MATAM) ?
- 2) l'OMS s'intéresse à l'alcaloïde contenu dans la plante, l'artémisine, et qui est déjà utilisé dans nos médicaments ..., en association avec d'autres principes actifs ; avez-vous connaissance d'utilisation d'un quelconque dérivé de l'ARTEMISIA au Sénégal (décoction, extrait, « médicament ») ?

l'objectif du groupe ISF serait de choisir à titre expérimental, une région particulièrement concernée (probablement la région de MATAM au bord du fleuve Sénégal), d'y mettre en place une filière ARTEMISIA qui permette à la région une autonomie dans ce domaine (par rapport à l'industrie pharmaceutique occidentale), d'y améliorer la santé et l'économie, avant d'envisager une extension du processus.

Pour toute information directe ou proposition de personne ressource, vous pouvez entrer en contact avec :

- Sandra, à Horizons Solidaires
- Mathilde BLANC, animatrice du groupe ISF de Caen
Tél. : 06 61 58 87 86
Mail : blanc@ecole.ensicaen.fr

Brèves

- **Quand les noirs avaient des esclaves blancs...**

Faste, érudition et puissance, le nouveau livre de Serge Bilé, *Quand les noirs avaient des esclaves blancs*, nous ramène au temps des empires de Ghana, du Mali et du Songhay, qui illuminèrent le Soudan occidental entre le 9ème et le 16ème siècle. Civilisations riches et fortes, où l'écriture, les sciences, la médecine et les arts tenaient une place de choix. « Je n'ai pas la prétention d'être un historien mais plutôt un vulgarisateur. Je cherche à mettre à la portée de tous, des faits historiques, quelquefois connus que par quelques initiés, souligne Serge Bilé. C'est mon côté journaliste qui veut ça. Ce qui m'importe, c'est de faire sauter les verrous de l'Histoire de l'Afrique, qui reste mal connue en dehors de la traite négrière. »

- **Exposition à l'Institut français Léopold Sédar SENGHOR de Dakar**
« Gorée, île symbole », le plaidoyer en images de Kadia SOW

« Gorée, l'île symbole », c'est le thème de la nouvelle exposition de notre consœur Kadia Sow, photographe au journal « Sud Quotidien ». A l'institut L. S. Senghor jusqu'au 2 mars prochain, la jeune photographe étale une fois de plus « son talent au service du développement », pour reprendre le mot du maire de Gorée, Me Augustin Senghor, qui appréciait ce travail artistique de très bonne facture.

- **Italie – Sénégal** : le conseil rural de Coubalan, la chambre de commerce et le conseil régional de Ziguinchor ont signé hier un protocole d'accord multisectoriel avec la municipalité, la chambre consulaire et l'union des agriculteurs d'Asti (Italie). Source : Agence Coop Dec – Lettre n°40 Mars 2008

- **Fondation Ensemble**

La Fondation Ensemble ouvre un nouveau fonds pour cofinancer des microprojets. Subvention maximum : 30 000 euros.

Plus d'infos : http://www.fondationensemble.org/index.php/fr/fonds_microprojets

- **Mortagne-au-Perche – Projet de développement avec un village du Sénégal**

Quatorze élèves d'une classe de Bac Pro « Technique vente et conseil en animalerie » de la Maison Familiale du Perche rentrent d'un séjour à Dialacoto, village situé à 15 heures de taxi-brousse de Dakar.

La semaine avait pour objectif de recenser les besoins des villageois, et établir un véritable partenariat avec la MFR de Dialacoto, spécialisée dans l'apiculture et l'agriculture. Sophie et Julien ARTEIL, qui accompagnent les jeunes de la MFR du Perche depuis quelques années en Afrique, imaginent « *développer un partenariat plus vaste, de parc à parc, pour aider à la formation développer l'écotourisme* ».

- **Le Groupe Pays Sénégal de Cités Unies France**, présidé par Janine PLANER, adjointe au Maire de Bouguenais, s'est réuni le 9 novembre 2007. Le compte-rendu de cette rencontre peut-être téléchargé sur le lien : http://www.cites-unies-france.org/IMG/pdf/SenegalCR_GP_9nov07.pdf ou consulté dans nos locaux.

La prochaine rencontre du Groupe Pays Sénégal est prévue au 2^{ème} semestre 2008.